



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 18 décembre 2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Désarches, Ceins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilley-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteville-Les-Salines, La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montallier, Monchan, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancher-les-Mines, Rognac, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thémines, Tournon, Tournon-en-Savoie, Ugine, Venon, Venon-Isère, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 11 décembre 2025, s'est réuni le Jeudi 18 décembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes à Ugine, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents : 57 délégués présents dont 1 suppléante

Nombre de membres représentés : 4

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Karine	MARTINATO
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT

GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MARTHOD	Virginie	VERNAZ

Délégués représentés :

Yves BRECHE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François DURAND
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Habitat – Convention d'objectifs avec l'ASDER et SOLIHA pour l'année 2026

Rapporteur : M. le Président

Depuis le 16 mai 2025, la CA Arlysère est signataire d'une convention de Pacte territorial ; document cadre comprenant trois volets : dynamique territorial ; information, orientation, conseils ; mission d'accompagnement des ménages.

En 2025 (bilan provisoire jusqu'au 31 octobre 2025), la mise en œuvre du pacte territorial, financée en partie par Arlysère a permis de poursuivre l'accompagnement des ménages ayant un projet de rénovation énergétique et de :

- Répondre à plus de 800 appels téléphoniques
 - Organiser 40 permanences décentralisées sur les Communes d'Albertville, Beaufort et Flumet
 - Recevoir 176 personnes en rendez-vous personnalisés
 - Accompagner 14 particuliers
 - Accompagner 18 copropriétés.

Fort de cet accompagnement, des résultats et des objectifs visés dans le cadre du Plan Climat Air Energie territorial sur la rénovation énergétique des logements, il est proposé de poursuivre en 2026 en intégrant les volets adaptation au handicap, lutte contre l'insalubrité et la précarité énergétique.

L'ASDER et SOLIHA se partageront les missions sur les deux premiers volets du pacte territorial, SOLIHA intervenant plus particulièrement auprès des ménages modestes et très modestes ainsi que sur les thématiques d'adaptation du logement au vieillissement et au handicap et sur les questions d'habitat indigne.

Les missions proposées par l'ASDER et SOLIHA sont les suivantes :

- 55 permanences décentralisées à Albertville, Beaufort et Flumet, au profit des particuliers désireux d'obtenir des conseils personnalisés pour leur projet de rénovation, de changement de mode de chauffage, sur les aides financières et le suivi des travaux
 - L'accompagnement de 15 ménages dans le projet de rénovation énergétique de leur maison
 - L'accompagnement de 15 copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique (il existe 26 accompagnements actifs depuis 2021. En 2026, nous poursuivons l'accompagnement des copropriétés identifiées dans la conduite de leur projet, par le passage à de nouvelles étapes, et de nouvelles seront identifiées et prises en charge.
 - 7 permanences d'analyse des clichés issus des prêts de la valise thermokit représentant environ 35 rendez-vous
 - L'organisation d'actions et animations en direction des professionnels et des ménages
 - 21 permanences publics spécifiques
 - 1 communication ciblée, mobilisation des publics prioritaires "Aller vers" : MO/TMO, bailleurs, Propriétaires de logements vacants, perte d'autonomie
 - Des Conseils renforcés ménages MO /TMO et copropriétés (25 visites maisons individuelles + 2 copropriétés).

Ces structures souhaitent s'impliquer de nouveau sur le territoire Arlysère tant sur le volet sensibilisation que sur le volet conseil aux particuliers, en cohérence avec les objectifs définis dans le PCAET et dans le pacte territorial, soutenu financièrement par l'ANAH et le Département.

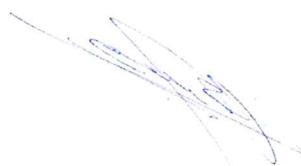
Aussi, l'ASDER sollicite le territoire pour bénéficier d'une nouvelle subvention, à hauteur de 89 616 € maximum (la subvention du Département étant versée directement par le Département à l'ASDER), et SOLIHA sollicite 31 525 € maximum dans le cadre d'une convention qui précisera les objectifs visés (nombre de ménages reçus et accompagnés notamment).

La Communauté d'Agglomération Arlysère, qui a inscrit cette dépense à son budget, prendra à sa charge le complément de financement nécessaire à la mise en œuvre de cette convention, dont le projet est joint en annexe. L'ANAH contribue financièrement à hauteur de 50 % des actions, après déduction des aides du Département.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention avec l'ASDER et SOLIHA pour l'année 2026 ;*
- *approuve le versement d'une subvention d'un montant maximum de 89 616 € à l'ASDER, 31 525€ à SOLIHA qui sera versée au vu des modalités prévues à la convention jointe en annexe, sous réserve de fournitures des bilans intermédiaires réalisés par l'ASDER et SOLIHA quant aux actions conduites en termes de sensibilisation, d'accompagnement des publics, dans le cadre des volets 1 et 2 du pacte territorial ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter les subventions afférentes.*

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

